



AVIS AU PUBLIC : Lancement de l'appel d'offres pour la modification de 8 réservoirs de décantation SX.

11 juillet 2024

MMG Kinsevere SARL annonce par la présente le lancement de l'appel d'offres pour la modification de 8 réservoirs de décantation SX afin d'améliorer l'ergonomie et l'accessibilité pour les activités de maintenance régulières.

MMG invite tous les soumissionnaires qualifiés et **enregistrés auprès de l'ARSP** intéressés à soumettre le profil de leur entreprise (**Version anglaise**) et la liste des documents conformes détaillant leur expression d'intérêt pour l'appel d'offres susmentionné au plus tard le **31 juillet 2024**.

MMG utilisera les informations soumises pour évaluer la compatibilité et la capacité des soumissionnaires par rapport à cet appel d'offres spécifique. Tout manquement à l'obligation de fournir des informations complètes et exactes de la part des soumissionnaires intéressés entraînera un rejet sommaire de l'éligibilité à l'appel d'offres.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX :

MMG Kinsevere a prévu de modifier 8 réservoirs de décantation SX afin d'améliorer l'ergonomie et l'accessibilité pour les activités de maintenance régulières. Ce résumé décrit les exigences de la modification, en tenant compte des poteaux de soutien du toit existants et de l'intégrité structurelle. La description s'applique à un décanteur, mais le plan d'exécution du projet doit être étendu à l'ensemble des 8 décanteurs.

L'étendue des travaux comprend 3 parties, (i) l'augmentation de la hauteur du toit des réservoirs du décanteur, (ii) l'installation de plaques murales le long du décanteur SX et (iii) l'installation de deux couloirs d'accès au-dessus du décanteur.

La conception technique sera réalisée par l'entrepreneur et soumise à MMG Kinsevere pour examen et approbation avant l'exécution des travaux.

2. DOCUMENTS DE CONFORMITE :

- Certificat d'enregistrement à l'ARSP (Autorité de Régulation de la Sous-traitance du secteur Privé), obligatoire
- Statuts notariés/ Certificat de dépôt au RCCM
- Documents légaux délivrés par les autorités compétentes et comportant un numéro RCCM, un numéro d'identification national et un numéro NIF.
- Document attestant que votre société est en règle avec l'Administration Fiscale locale.
- Preuve d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- Preuve d'affiliation à l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)
- Preuve d'inscription à l'Office National de l'Emploi (ONEM)
- Preuve d'Assurance
- Qualifications légales requises pour réaliser les travaux de construction et de conception mentionnés ci-dessus.

Notez que la liste ci-dessus n'est pas définitive / exhaustive et que des documents supplémentaires peuvent être requis à tout moment en fonction de nos analyses / examens juridiques.

3. STABILITE FINANCIERE :

Les prestataires de services doivent soumettre des états financiers audités pour une période des 2 dernières années détaillant le chiffre d'affaires annuel et toutes autres questions financières pertinentes.

Il peut être demandé aux soumissionnaires de fournir une déclaration sous serment indiquant qu'ils n'ont pas été précédemment mis sur liste noire, suspendus ou qu'ils ne sont actuellement impliqués dans aucun litige ou réclamation de pénalité, qu'ils soient antérieurs ou actuels, en relation avec tout contrat entrepris.

4. REFERENCES :

Soumettre une liste de projets/travaux similaires précédemment entrepris par la société, y compris les informations sur le Client, la Valeur du Contrat et les références à contacter pour chaque projet. Ces références doivent être spécifiques au secteur minier. La fourniture de tels services dans le secteur minier de la RDC en particulier serait un atout.

5. PROFILE DE L'ENTREPRISE :

Veuillez soumettre le profil de votre entreprise et tout autre document de votre portefeuille que vous jugez nécessaire pour mieux positionner votre entreprise.

6. ESCLAVAGE MODERNE :

MMG est déterminé à préserver un haut niveau d'intégrité dans toutes nos actions. Cela comprend l'assurance que nos fournisseurs respectent nos principes et adoptent une démarche d'approvisionnement équitable, durable, socialement responsable et éthique. Notre Code de Conduite pour les Fournisseurs définit nos exigences de base pour tous les fournisseurs de produits et services, y compris leurs filiales et sous-traitants, en particulier en ce qui concerne la protection des droits de l'homme. Pour plus de détails, veuillez consulter mmg.com.

Tous les documents pertinents doivent être envoyés à Cacao.Beya@mmg.com au plus tard le **31 juillet 2024**.

Au nom de MMG Kinsevere SARL, nous vous remercions de votre participation.

Toute demande de renseignements doit être adressée au représentant de MMG dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Mr. Cacao Beya

Spécialiste de l'Approvisionnement et de la Passation de marchés

Cacao.Beya@mmg.com

La Direction Générale